Envoyé en préfecture le 19/06/2026
Reçu en préfecture le 19/06/2026
Publié le
ID : 056-215601568-20260616-20260609-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE – DEPARTEMENT DU MORBIHAN

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

COMMUNE DE PERSQUEN

L'an deux mil vingt-six, le mardi 16 juin, le Conseil Municipal, en session ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente, rue des Rainettes, sous la présidence de Madame Myriam CHENAIS, Maire

Date de la convocation : 9 juin 2026

Présents : Mme Myriam CHENAIS, M. Jean MANIN, M Nicolas MOTEL, Mme Josiane KERVEGANT, M Matthieu QUENDO, Mme Marianne LE BAIL, M. Erwan BEVAN, Mme Michelle PHILIPPE

Absent ayant donné procuration : Néant

Absents excusés : Bruno de MOUCHERON, Mme Laëtitia KERVEGANT

Secrétaire de séance : Mme Josiane KERVEGANT

Membres afférents au Conseil Municipal : 10

En exercice : 8

Présents ou représentés : 8

20260609 – ROI MORVAN COMMUNAUTE : REFERENTS ET REPRESENTANTS

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

A l'unanimité

DESIGNE les référents et représentants amenés à siéger à Roi Morvan Communauté :

1 REPRESENTANT POUR SIEGER AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT)

M. Jean MANIN

1 REFERENT POUR SIEGER AU SEIN DE LA COMMISSION ACCESSIBILITE

Mme Myriam CHENAIS

2 REPRESENTANTS AFIN QUE LA CIID (COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS) PUISSE ETRE CONSTITUEE

Mme Marianne LE BAIL
M. Jean MANIN

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Maire, Myriam CHENAIS

MAIRIE DE PERSQUEN 56160

Publication le 17/06/2026